

Lorsque des militaires partent combattre, ils ne vont désormais plus à la guerre, mais ils vont en ..... La preuve, c'est que les combats ne sont plus que de simples ..... ! Et si cette entreprise belliqueuse se solde par un échec, on dira que c'est un ..... Les pays pauvres, désormais appelés pays du ..... voire du ....., s'ils sont encore plus défavorisés, ne doivent rien envier aux pays riches, qui sont tout simplement plus .....

Quant à une personne qui perd son travail – malgré de nombreuses ..... contestant un ..... décidé par la direction et des négociations – elle n'est désormais pas vraiment licenciée car il s'agit en réalité d'un ..... et d'une ..... du travailleur sur le marché de l'emploi. Pour retrouver un travail, quiconque peut aujourd'hui s'inscrire à l'agence nationale pour l'emploi comme .....

4) Le politiquement correct recourt à différentes stratégies ayant pour but d'euphémiser tout terme supposé être péjoratif, toute appellation pouvant heurter la sensibilité d'autrui<sup>4</sup>. Reliez les procédés utilisés par le « politiquement correct » aux exemples qui illustrent ceux-ci.

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 1. Les formulations négatives   | a. Gay, coach, burnout  |
| 2. Le jargon scientifique       | b. SDF, MST, HLM, IVG   |
| 3. Les langues étrangères       | c. La trisomie 21, le G8, le 3/4 <sup>e</sup> âge   |
| 4. Les abréviations             | d. Rétro, homo, accro   |
| 5. Les nombres                  | e. Non-activité, non-droit, malformation, contrevérité                                    |
| 6. Les formules périphrastiques | f. Oncologie, aliénation, institut médico-légal   |
| 7. La siglaison                 | g. Personne à sobriété différée, technicienne de surface, zone d'éducation prioritaire... |

5) Transformez ces phrases rédigées en « politiquement correct » en français « standard ».

- Malgré de nombreux dysfonctionnements dans le passé, la justice a interpellé cet homme car il a commis un acte d'incivilité.
- Cette mère célibataire a fait le commerce de ses charmes jusqu'au moment où est elle est tombée enceinte pour ne pas avoir obligé le consommateur de prestations tarifées à utiliser un condom.
- L'hôtesse de caisse du magasin a eu un différent avec l'agent d'entretien.
- Ce réitérant a été mis en examen puis réincarcéré dans un centre de détention.
- Georgette a disparu suite à une longue et douloureuse maladie. Paul, lui, a été placé dans une résidence pour séniors.

<sup>4</sup> Voir à ce propos G. LÉBOUC, *Parlez-vous le politiquement correct ?*, Coll. Autour des mots, Ed. Racine, Bruxelles 2007, pp. 69-80.

## Fiche 2

### Vers une langue moins sexiste : la féminisation des titres et professions

*Outil linguistique, la langue est aussi un outil sexuel, social et culturel qui permet de dire – ou de ne pas dire – le féminin.*

(Michèle Lenoble-Pinson)



**Thème :** le genre des mots / la féminisation des noms de titre, grade, fonction et profession / le sexisme linguistique

**Niveau :** à partir de B1

#### PRÉSENTATION DU SUJET

« Ce qui n'est pas nommé n'existe pas (ou est considéré comme négligeable). À une époque où de plus en plus de femmes accèdent à des postes longtemps dévolus aux hommes, il est illogique qu'on les nomme comme si elles appartenaient au sexe masculin en arguant de pseudo-arguments éculés ». Cette réflexion, due à Nicole Cholewka<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> N. CHOLEWKA, *U comme us et pratiques de la langue. Quelques aspects, ici et maintenant*, in B. CERQUIGLINI, J.-C. CORBEIL, J.-M. KLINKENBERG et B. PEETERS, *Le français dans tous ses états*, Flammarion, Paris 2000, p. 313.

reprend une théorie bourdieusienne selon laquelle une réalité (objet, concept...) n'existe que lorsqu'elle est dotée d'une appellation. Lorsqu'un enfant vient au monde, la première chose que l'on fait – action qui précède même sa naissance – est de lui donner un nom, nom qui confèrera une identité au nouveau-né (remarquons que ce dernier terme est masculin en français, bien qu'il puisse se référer à une petite fille). L'usage d'une forme prétendue neutre n'est pas une solution, car il s'agit en réalité d'une forme du masculin qui est affublée à la femme (le *contrôleur* ou le *médecin* sont bien des formes masculines et non pas neutres). Quant aux appellations douteuses du type « une femme docteur », « un professeur femme », elles ne font que traduire le malaise du locuteur ou de la locutrice et soulignent le caractère exceptionnel de la situation.

Quoique la société ait évolué et que les mentalités aient changé, de nombreuses traces d'une société patriarcale sont encore présentes dans la langue française. Des expressions sexistes (comme l'expression "le sexe faible") et des formules toutes faites discriminantes subsistent (qu'il suffise de citer "les hommes et les femmes", "les frères et les sœurs", "les garçons et les filles", où le premier élément cité est toujours le masculin).

Au XX<sup>e</sup> siècle, les femmes ont acquis de plus en plus d'autonomie et se sont imposées sur le monde du travail, mais la langue, par contre, conserve des vestiges d'une époque révolue, où les femmes n'avaient pas accès à certaines professions qui étaient réservées aux hommes. Alors que certains titres ou noms de métiers étaient féminisés en Ancien français voire jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et désignaient alors "l'épouse de" (la *pharmacienne* était la femme du pharmacien, *l'étudiante* se référait à l'amie de l'étudiant tout comme le terme *Ambassadrice* est encore utilisé dans ce sens de nos jours), la société contemporaine peine à accepter que la gente féminine puisse exercer une activité ayant longtemps été l'apanage des hommes. Les réticences viennent non seulement de ces derniers, qui supportent mal de voir leur domination masculine remise en cause, mais encore des femmes qui, une fois qu'elles ont accédé à des postes de haute responsabilité, désirent posséder également le titre masculin.

Afin de donner davantage de visibilité aux femmes et de combler un vide lexical parfois source de propos équivoques (le chirurgien a accouché..., Madame le maire s'est assise...), les pays francophones ont, au cours de ces dernières décennies, pris des mesures institutionnelles pour féminiser les noms de métiers, titres, grades et fonctions. Ces décisions visent à promouvoir l'égalité entre les sexes car l'usage qui a longtemps consisté à désigner des femmes par un terme masculin niait une part importante de leur identité et occultait le rôle qu'elles jouaient dans le monde du travail ou sur la scène politique.

Le **Québec**, pays où le mouvement féministe est assez présent, est certainement le pays le plus progressiste dans ce domaine. Dès 1979, la *Gazette officielle du Québec* publiait un avis où l'Office de la langue française recommandait la féminisation des titres. Le *Guide de rédaction épïcène*, quant à lui, date de 2006.

En 1986, la **France** publiait une circulaire au *Journal officiel*, sur la féminisation des noms de métier, grade ou titre, mais celle-ci n'a cependant jamais été réellement ap-

pliquée. C'est Lionel Jospin qui, en 1998, alors qu'il était à la tête du gouvernement français, publia une circulaire contenant des directives pour féminiser toute une série de substantifs relatifs aux noms de métiers et aux titres qui, jusque là, ne se déclinaient qu'au masculin. Le guide au nom évocateur *Femme, j'écris ton nom*, parut en 1999.

En 1988, la **Suisse**, plus particulièrement le Canton de Genève, adoptait un règlement dans le même sens. Le guide *Écrire les genres* est sorti en 2000 et un *Guide de formulation non sexiste* est sorti en 2006.

Enfin, en 1993, la **Fédération Wallonie-Bruxelles** (appelée Communauté française de Belgique à l'époque) a adopté un décret visant à féminiser les noms de métier, fonction, grade et titre. La brochure a été rééditée en 2005.

La féminisation des titres s'appuie sur les règles de formation déjà existantes et ne fait que les appliquer à des termes qui, jusque là, n'avaient pas de féminin. Morphologiquement parlant, on s'aperçoit qu'il n'y a aucun obstacle à la formation du féminin. Excepté quelques mots qui peuvent poser problème (chef, médecin, témoin...), tout titre masculin peut être féminisé. Les réticences sont donc surtout d'ordre psychologique.

Un autre motif pour lequel la féminisation peine à s'imposer est la péjoration de certains vocables une fois mis au féminin. Alors que le masculin ne comporte aucune connotation ridicule, l'équivalent féminin se teinte souvent d'une acception négative, grotesque, voire grossière (cf. exercice 1).

Les règles de formation de cette féminisation des titres, grades, professions et fonctions sont donc celles qui sont enseignées pour la formation des substantifs et des adjectifs comme :

- simple ajout d'un E (y compris pour les nasales AN, AIN, IN, EIN) : *avocat/avocate, artisan/artisane*
- ajout d'un E mais avec les modifications habituelles qui s'imposent : ajout d'un accent grave sur le E de la syllabe précédente pour les mots en ER (*ouvrier/ouvrière*), sonorisation du F en V en position finale (*sportif/sportive*), redoublement de la dernière consonne pour les mots se terminant par ON, OT, (I)EN (*baron/baronne, citoyen/citoyenne*) ;
- passage de (T)EUR eu (T)EUSE quand le vocable provient directement d'un verbe : *vendeur/vendeuse* car le verbe "vendre" existe ;
- passage de (T)EUR à (T)RICE dans les autres cas (*agriculteur/agricultrice* car le verbe "agriculter" n'existe pas).

L'usage est encore flottant pour certains termes. En effet, doit-on dire *maire* ou *maïresse* ? *Chercheur*, *chercheure* ou *chercheuse*<sup>2</sup> ? Le doute est bien présent aujourd'hui – c'est d'ailleurs ce qui sert d'argument aux détracteurs de la féminisation – mais est-ce

<sup>2</sup> M. LENOBLE-PINSON, *Chercheuse ? chercheur ? Chercheure ? Mettre au féminin les noms de métier et les titres de fonction*, In « Revue belge de philologie et d'histoire ». Tome 84 fasc. 3, *Langues et littératures modernes – Moderne taal en litterkunde*, 2006, pp. 637-652.

si grave ? Loin de vouloir imposer une norme, les commissions d'experts ayant réfléchi sur ce sujet savent que c'est l'usage qui tranchera.

### EXERCICES

1) Formez le féminin des mots suivants et, à l'aide du dictionnaire, essayez de voir les connotations qui sont liées aux mots déclinés au féminin.

un entraîneur	un compère
un poète	un masseur
un homme léger/galant	un gars
un maître	un dictateur
un coureur	un courtisan
un beau-père	un sorcier

2) Même exercice. Quel est le féminin des mots suivants ? Que remarque-t-on ?

un chocolatier	un chevalier
un cuisinier	un cafetier

3) Classez les mots suivants en deux colonnes. Selon leur racine étymologique, les uns appartiennent à la sphère masculine ou féminine. Quelles sont les valeurs et connotations véhiculées par ces mots ?

<i>patron</i>	<i>paternalisme</i>	<i>patrie</i>	<i>maternage</i>	<i>patrimoine</i>
<i>maternité</i>	<i>patronner</i>	<i>materner</i>	<i>patronyme</i>	<i>fraternité</i>
<i>langue maternelle</i>	<i>patriotisme</i>	<i>matrimonial</i>	<i>paternité</i>	<i>fratrie</i>

univers masculin	univers féminin

4) Voici des expressions vulgaires adressées à un homme. Que remarque-t-on ? De quelle manière est insulté l'homme ?

andouille !	canaille !	ordure !	cocu !
tantouze !	tapette !	crapule !	fil de... !

5) Féminisons ! Trouvez le féminin des mots suivants.

Monsieur le Rédacteur en chef	Monsieur L'Ambassadeur
Monsieur le Secrétaire général	Un facteur
Un auteur	Le doyen
Un examinateur	Un inventeur
Un agent	Un sculpteur
Un chercheur	Un chasseur
Un médecin	Un docteur
Le maire	Un speaker

6) La formulation non sexiste. Un gérant de pharmacie désire engager une nouvelle personne dans sa pharmacie. Quelle forme d'annonce devrait-il privilégier ?

- On recrute un(e) pharmacien(ne)
- On recrute pharmacien (H/F)
- On recrute pharmacien ou pharmacienne
- On recrute pharmacien/pharmacienne
- On recrute pharmacien-ne

7) La directrice d'un établissement scolaire rédige une lettre à des hommes et des femmes qui enseignent au sein de cet établissement. Quelle est la forme qu'elle doit privilégier quand elle s'adresse au personnel ?

- Chers professeurs
- Cher(e)s professeur(e)s
- Chers professeurs et professeures
- Alternier l'ordre du substantif au masculin et du féminin dans chaque lettre
- Cher-e-s professeur-e-s

8) Trouvez des formulations moins maladroites pour donner une visibilité à la femme.

- 1) Les droits de l'homme ont été bafoués.
- 2) Le maire Jacqueline Trousseau est enceinte.
- 3) Les rédacteurs de cette revue présentent leurs excuses.
- 4) Les employés de bureau font grève.
- 5) L'étudiant paiera l'inscription au plus tard le 31 mars.
- 6) Les derniers romans des auteurs Jean-Philippe Toussaint et Amélie ont remporté un franc succès.
- 7) Yvonne Delcourt, Recteur de l'université, a démissionné.
- 8) Madame Fertil, Conservateur du musée, est partisan du changement.
- 9) Une femme ingénieur est arrivée rapidement sur les lieux.
- 10) Ces peuples se déplaçaient avec femmes, vieux et enfants.

9) Les noms des animaux. Complétez le tableau suivant en ajoutant les termes manquants (tantôt le masculin tantôt le féminin). Les termes ont volontairement été placés tous à gauche, qu'ils désignent la femelle ou le mâle.

Le cheval	
La biche	
La tigresse	
Le cochon	
Le bouc	
La poule	
Le sanglier	
La perruche	
Le lion	
L'oie	

10) Parmi ces noms d'animaux se référant au mâle ou à la femelle, quels sont ceux que l'on utilise pour qualifier un être humain de façon péjorative ? Soulignez-les.

vache – chat – oie – belette – vipère – chameau – écureuil – oiseau – cochon – girafe – poussin – lapine – crocodile – ours – faisan – chouette – guépard – agneau – perroquet – chienne.

11) Sachant que les noms de profession masculins en EUR/TEUR deviennent (T)EUSE au féminin lorsqu'ils proviennent directement d'un verbe (ex : chanteur → chanteuse car le substantif dérive du verbe « chanter ») et que dans les autres cas EUR → EURE et TEUR → TRICE, trouvez le (nouveau) féminin des professions et fonctions suivantes.

Un ingénieur	Une   1   ingénieure	2   ingénieuse	3   ingénieusse
Un contrôleur	Une   1   contrôleure	2   contrôlease	3   contrôleur
Un inspecteur	Une   1   inspecteure	2   inspectrice	3   inspecteuse
Un déménageur	Une   1   déménageuse	2   déménageure	3   femme déménageur
Un professeur	Une   1   professeur	2   professeresse	3   professeure
Un Recteur	Une   1   Recteure	2   femme Recteur	3   Rectrice

12) Mettez les propositions suivantes au masculin en faisant attention aux adjectifs<sup>3</sup> :

Une gentille chirurgienne →  
 Mon auteure favorite →  
 Une fausse magicienne →  
 Une speakerine douce →  
 Une vieille griotte →  
 La sénatrice grecque →  
 La nouvelle administratrice →  
 Ta belle architecte →  
 Une patronne franche →  
 Une paysanne sereine →

13) De quel(s) genre(s) sont les mots suivants ?

1. l'aphte	1   féminin	2   masculin	3   les deux
2. l'après-midi	1   féminin	2   masculin	3   les deux
3. l'équivoque	1   féminin	2   masculin	3   les deux
4. l'interview	1   féminin	2   masculin	3   les deux
5. les amours	1   féminin	2   masculin	3   les deux
6. l'astérisque	1   féminin	2   masculin	3   les deux
7. l'oasis	1   féminin	2   masculin	3   les deux
8. l'éloge	1   féminin	2   masculin	3   les deux
9. des mausolées	1   féminin	2   masculin	3   les deux
10. les délices	1   féminin	2   masculin	3   les deux

14) Même exercice, mais avec des noms de métiers ou titres.

1. ambulancière	1   féminin	2   masculin	3   les deux
2. artisane	1   féminin	2   masculin	3   les deux
3. artiste	1   féminin	2   masculin	3   les deux
4. chancelier	1   féminin	2   masculin	3   les deux
6. doyenne	1   féminin	2   masculin	3   les deux
6. linguiste	1   féminin	2   masculin	3   les deux
7. maraicher	1   féminin	2   masculin	3   les deux
8. médecin	1   féminin	2   masculin	3   les deux
9. peintre	1   féminin	2   masculin	3   les deux
10. physiologiste	1   féminin	2   masculin	3   les deux

<sup>3</sup> Cet exercice permet d'éviter de partir uniquement du masculin pour aller vers le féminin, le masculin étant systématiquement présenté comme le genre non-marqué et le féminin étant l'inconnue à trouver, l'irrégularité, la bizarrerie. Lire à ce propos l'ouvrage de E. KHAZNADAR, *Le féminin à la française. Académisme et langue française*, Coll. Questions contemporaines, L'Harmattan, Paris-Budapest-Turin 2002.